

2025

PROGRAMME D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dialogues en œuvres - patrimoine culturel, patrimoine religieux

En partenariat avec
le musée d'art et d'histoire du Judaïsme et
l'Institut du monde arabe

2026



SOMMAIRE

↳ Présentation du programme	3
↳ Fonctionnement du programme	4
↳ Accompagnement pédagogique et ressources	8
↳ Contacts	9



➤ Présentation du programme

L'éducation artistique et culturelle est un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, collèges et lycées. Elle favorise les démarches pédagogiques innovantes fondées sur le travail en partenariat, en appui sur trois piliers : les connaissances, la pratique et la rencontre avec les artistes et les œuvres. Le présent dispositif s'articule à la circulaire académique 2025-2026 pour l'éducation artistique et culturelle.

« Dialogues en œuvres » est un programme d'éducation artistique et culturelle ambitieux, fondé sur un partenariat entre l'Institut du monde arabe (IMA), le musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ) et le Rectorat Versailles (DAAC). Il favorise une démarche de projet interdisciplinaire.

Ce programme s'appuie sur les collections permanentes et les expositions temporaires de l'Institut du monde arabe et du Musée

d'art et d'histoire du Judaïsme qui donnent à voir aussi bien des œuvres patrimoniales que des créations contemporaines d'une grande diversité. A travers ce programme d'excellence, il s'agit de :

- Découvrir les points de rencontre et les spécificités des cultures juives et musulmanes à travers une démarche interculturelle et comparatiste ;
- Appréhender les deux monothéismes sous un angle laïque, celui de la connaissance et non de la foi ;
- Aborder les œuvres et le fait religieux dans une approche contextualisée et historicisée ;
- Montrer comment le statut et la lecture de l'œuvre changent selon le contexte de réception.

Le programme « Dialogues en œuvres » est destiné aux établissements souhaitant engager une démarche d'éducation artistique et culturelle autour de questions sensibles. Il permet de bénéficier de l'accompagnement des



professeurs relais missionnés à l'IMA et au mahJ. Ces derniers aident les équipes dans le montage du projet, les conseillent dans les différentes étapes de la réalisation et proposent des ressources pédagogiques adaptées, notamment la mallette pédagogique « Cultures en partage ». Les équipes seront par ailleurs accompagnées tout au long du programme par les experts et artistes de l'IMA et du mahJ.

Le programme se déploie sur deux années, permettant qu'un lien étroit soit noué entre les partenaires parisiens, l'établissement scolaire et les familles. Cet accompagnement dans la durée permet aussi que les équipes enseignantes acquièrent une expertise dans le montage de projets d'éducation artistique et culturelle, leviers d'innovation pédagogique et de réussite scolaire.



Après validation de la candidature, le projet est co-construit entre les équipes enseignantes, les professeurs relais, les équipes des musées et les artistes. Il peut porter sur des thématiques et des champs artistiques divers (par exemple : arts plastiques, BD, conte, écriture, danse, musique, arts textiles...) Voici quelques propositions indicatives :

- Cuisine en partage : travail autour des cultures culinaires ;
- Une technique en partage : le travail du métal ou le travail de la céramique ;
- Un motif en partage : le lion, ou l'oiseau ;
- Interculturalité et identités multiples ;
- Le thème de l'écriture : calligraphies arabe et hébraïque.





Fonctionnement du programme

Conditions d'accès au programme

Le programme s'adresse prioritairement aux enseignants ayant déjà suivi la formation « Patrimoine culturel, patrimoine religieux ».

Afin de favoriser le rayonnement du programme, celui-ci concernera au moins 3 classes de l'établissement. L'une d'elles, dite « classe pilote », mène le projet avec le mahJ et l'IMA et bénéficie de 10 à 15 heures de pratique artistique. Les autres, dites « classes satellites », doivent bénéficier au moins d'une visite sur l'un des deux musées.

Pour candidater au programme, il est nécessaire de constituer une équipe pédagogique s'engageant à travailler en interdisciplinarité autour d'un projet co-construit et articulant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle. Un professeur coordonnateur du projet est désigné.

Pour candidater, l'établissement dépose sur ADAGE une note d'intention et explique les motivations de sa candidature. En amont, il peut se rapprocher des professeurs relais du mahJ et de l'IMA ou de la conseillère patrimoine dont les coordonnées figurent ci-dessous.



Le professeur coordinateur et le chef d'établissement s'engagent à :

- Faciliter la mise en place du projet (rencontres, visites, sorties, etc.) ;
- Prévoir des créneaux dédiés aux ateliers de pratique artistique ;
- Accorder un accès privilégié aux formations proposées par la DAAC dans le cadre du plan académique de formation pour les professeurs engagés ;
- Prioriser l'utilisation des moyens du pass culture dans le cadre notamment du programme « Dialogues à l'œuvre ».



➤ Calendrier prévisionnel du dispositif

Vendredi 9 mai 2025	Ouverture de la campagne d'appel à projets sur ADAGE
Mercredi 21 mai 16h30 OU Lundi 26 mai, 18h	Visio de présentation du programme et des ressources. Réponse aux questions. Lien de visio : https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/227794/creator/123203/hash/b9faa7681ae64078201c60722dc40b10b4555c39
Mercredi 4 juin 23h59	Clôture de la campagne d'appel à candidature
Lundi 9 juin 2025	Annonce de la validation de la candidature (notification ADAGE)
Juin-septembre	Accompagnement des équipes dans la construction du projet.
Juin à octobre	Visio de 2h pour prise en main de la mallette « Cultures en partage »
Mercredi 15 octobre 2025	Journée de formation des enseignants
Janvier-mars 2026	Réunion de suivi des projets en visioconférence (Lundis ou mercredis)
Mai-juin 26	Restitution dans les territoires
Samedi 13 juin 2026	Restitution festive à l'IMA/mahJ et visite gratuite pour les familles.

➤ Accompagnement pédagogique et ressources

Les établissements s'engageant dans le programme et dont les classes pilotes visiteront à la fois le mahJ et l'IMA recevront gratuitement la mallette pédagogique « Cultures en partage ».

Dans le cadre du Programme d'excellence, des expositions pédagogiques itinérantes peuvent être proposées par l'IMA. Elles se présentent sous forme de panneaux amovibles et constituent un parcours pédagogique qui peut être implanté dans l'établissement scolaire ou un établissement culturel de proximité. Les modalités de location (tarif, transport, etc.) doivent être discutées directement avec les équipes de la structure culturelle.



RECTORAT DE VERSAILLES - DAAC

3 boulevard de Lesseps

78017 Versailles Cedex

Barbara CARRENO conseillère danse,
patrimoine et histoire des arts, coordi-
natrice des professeurs relais, DAAC
(Délégation académique à l'action
culturelle)

barbara.carreno@ac-versailles.fr

Margaux FOUCHER Professeure relais à
l'Institut du monde arabe
margaux.foucher@ac-versailles.fr

Florence HANTZBERG Professeure relais
au musée d'art et d'histoire du Judaïsme
education@mahj.org



mahJ
musée d'art
et d'histoire
du Judaïsme

INSTITUT
DU MONDE
ARABE

المعهد
العالم
العربي



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité